



Investissements d'avenir, mode d'emploi

13 juillet 2010
(actualisation 3 septembre 2010)



21,9Md€ pour l'enseignement supérieur et la recherche

Pôles d'excellence :
15,35 Mds€

Opération
Campus
1,3 Mds€

Plateau de Saclay
1 Md€

Laboratoires
d'excellence
1 Md€

Instituts hospitalo-
universitaires
0,85 Mds€

Fonds national de
valorisation
1 Md€

Instituts recherche
technologique
2 Mds€

Initiatives
d'excellence
7,7 Mds€

Instituts Carnot
0,5 Md€

Projets d'excellence :
6,55 Mds€

Espace
0,5 Md€

Recherche
aéronautique
1,5 Md€

Equipements
d'excellence
1 Mds€

Nucléaire de
demain
1 Md€

Santé et
biotechnologies
1,55 Mds€

Instituts énergies
décarbonées
1 Mds€

17,9Md€ sous forme d'appels à projets compétitifs

Pôles d'excellence :
15,35 Mds€

Opération
Campus
1,3 Mds€

Plateau de Saclay
1 Md€

Laboratoires
d'excellence
1 Md€

Instituts hospitalo-
universitaires
0,85 Mds€

Fonds national de
valorisation
1 Md€

Instituts recherche
technologique
2 Mds€

Initiatives
d'excellence
7,7 Mds€

Instituts Carnot
0,5 Md€

Projets d'excellence :
6,55 Mds€

Espace
0,5 Md€

Recherche
aéronautique
1,5 Md€

Equipements
d'excellence
1 Md€

Nucléaire de
demain
1 Md€

Santé et
biotechnologies
1,55 Mds€

Instituts énergies
décarbonées
1 Md€

↑
← Appels à projets compétitifs

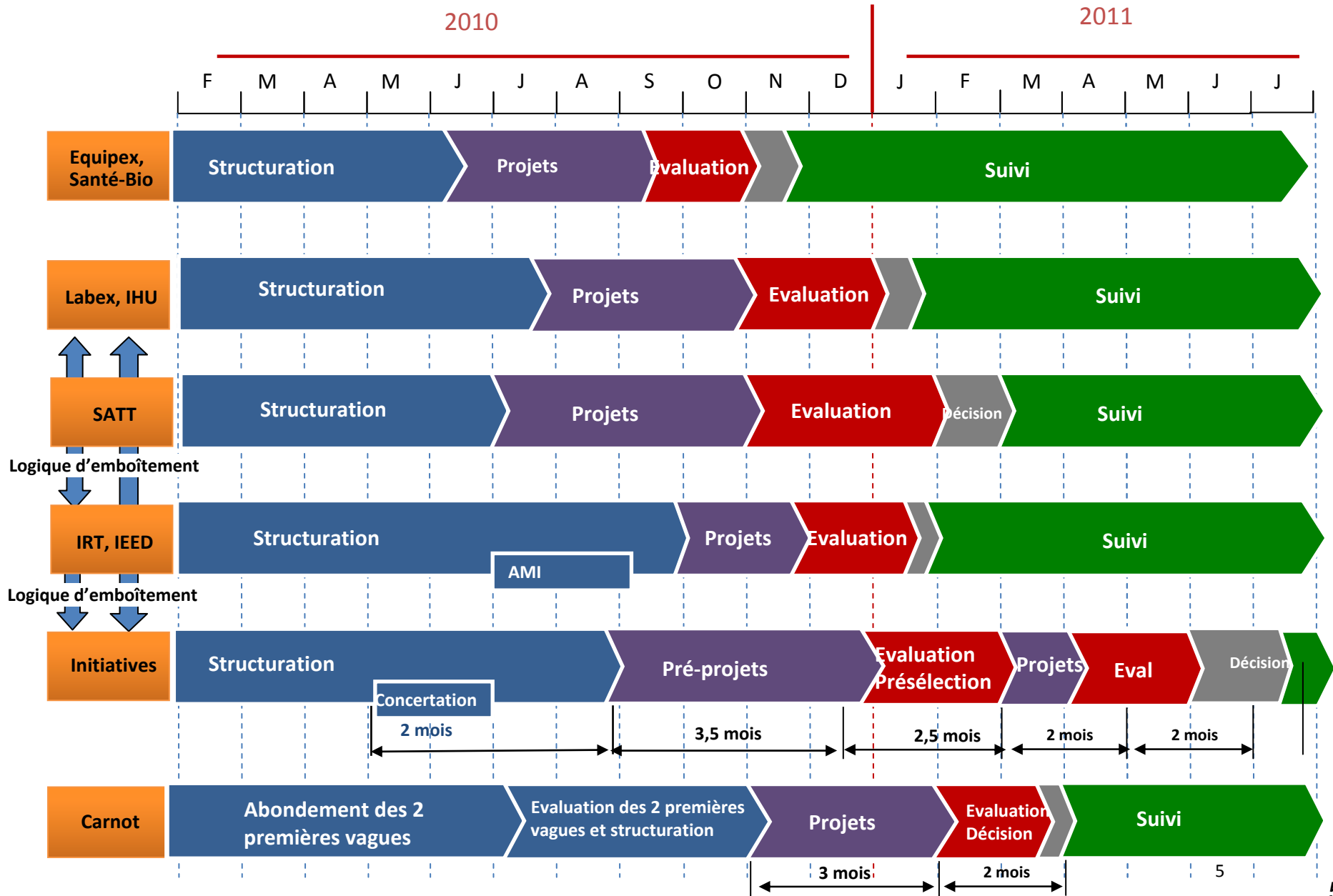
La quasi-totalité de la 1ère vague d'appels à projets est publiée

		Publication des AAP	Remise des dossiers	Résultats
Equipements d'excellence	1Md€	18 juin 2010	15 septembre 2010	Fin 2010
Santé et Biotechnologies (6 AAP) :	1.55Md€	Juillet et août 2010	Automne 2010	Fin 2010 et début 2011
Cohortes		28 juin 2010	30 septembre 2010	Fin 2010
Infrastructures nationales en biologie-santé		6 juillet 2010	6 octobre 2010	Fin 2010
Démonstrateurs; bio-ressources		29 juillet 2010	29 octobre 2010	Fin 2010
Bio informatique; nano biotechnologies		en instance de publication	Novembre 2010	Fin 2010
Laboratoires d'excellence	1Md€	31 juillet 2010	9 novembre 2010	Début 2011
Instituts hospitalo-universitaires	850 M€	31 juillet 2010	5 novembre 2010	Début 2011
Sociétés d'accélération de transfert de technologie	900 M€	30 juillet 2010	29 novembre 2010	Début 2011
IRT – IEED (AMI + AAP)	2+1Md €	AMI = 30 juin AAP : octobre 2010	AMI : 10 sept AAP : Fin 2010	Début 2011
Initiatives d'excellence	7.7 Md €	Septembre 2010	Décembre 2010	Juillet 2011
Instituts Carnot	500 M €	Novembre 2010	Janvier 2011	Printemps 2011

Abondement des Instituts existants dès 2010

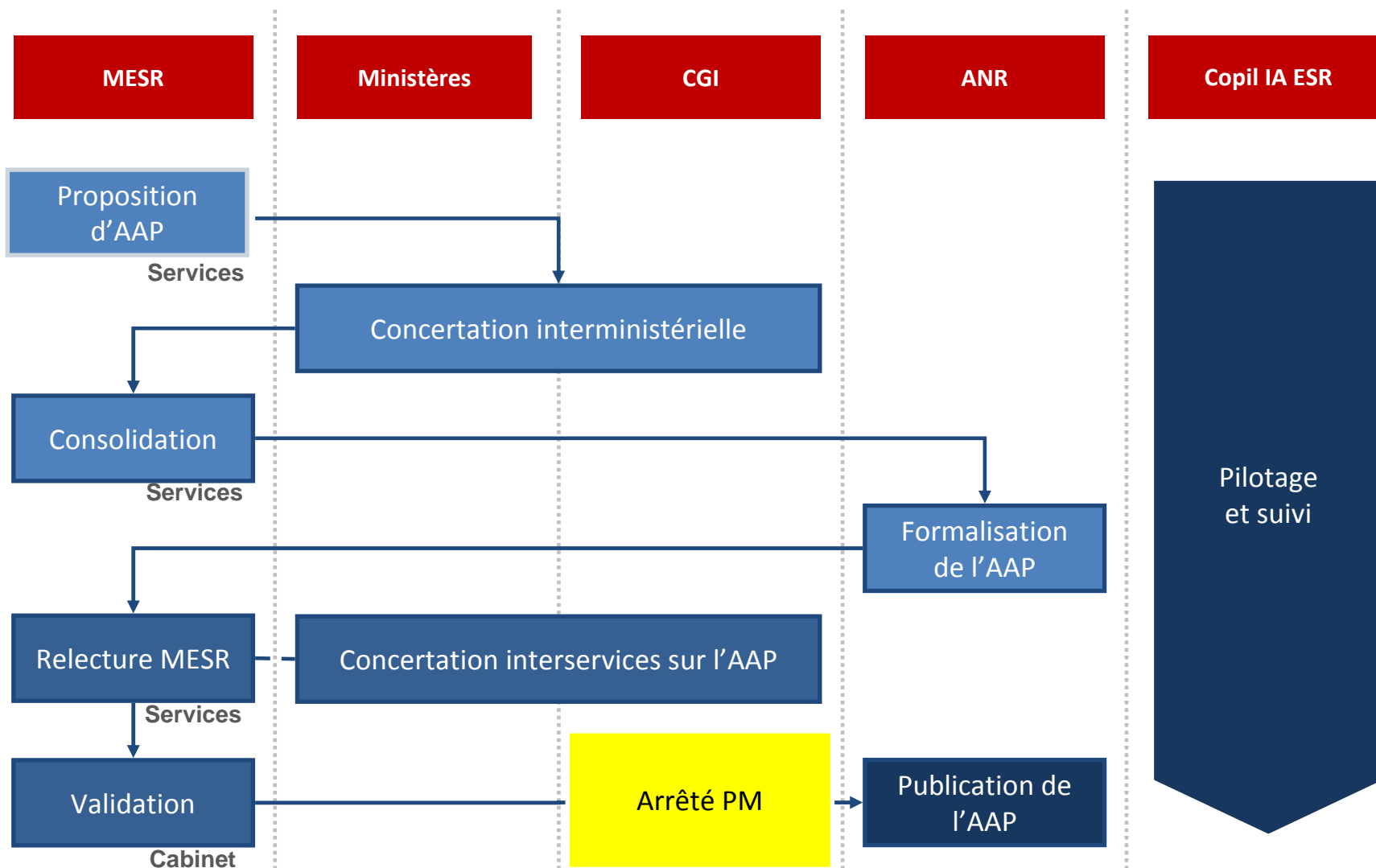
Annexe : Calendrier de sélection (1^{ère} vague)

Version révisée le 31 juillet

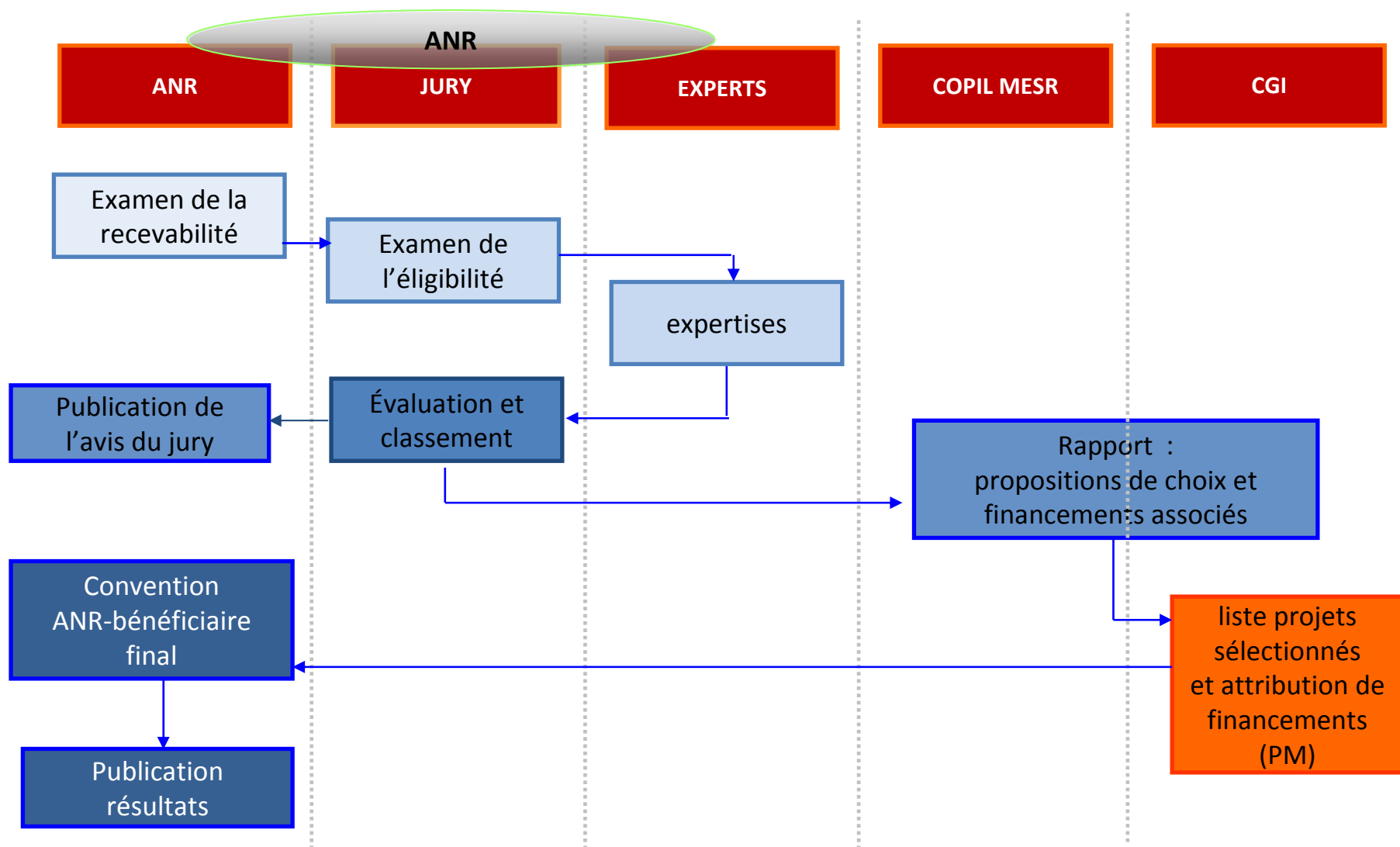


Circuit d'élaboration des textes

Circuit d'élaboration des Appels à projets (AAP)



Circuit de sélection des projets



Les appels à projets «Investissements d'avenir» se différencient des appels à projets standards de l'ANR par trois aspects

Les montants

... bien plus importants que les appels à projets standards (durée ; volume)

La nature des objets financés

... pour la première fois, les appels à projets concerneront des équipements et des établissements

Les critères des appels à projets

... reflètent les grandes priorités du plan d'investissements d'avenir

Critères de sélection communs à l'ensemble des appels à projets du programme « Investissements d'avenir »

- Qualité scientifique et caractère innovant
- Structurant pour la stratégie du site et pour l'établissement, visibilité internationale
- Cohérence avec la SNRI, la stratégie des alliances, et les feuilles de route européennes
- Impact socio-économique
- Impact sur le dispositif de formation
- Stratégie de valorisation et de diffusion des connaissances
- Effet de levier sur l'effort de R&D soutenu par le privé
- Ouverture à la communauté scientifique
- Portage par les établissements et apport de moyens récurrents



Appel à projets « Equipements d'excellence »

publié le 18 juin ; clôture le 15 septembre

Enjeux

- Investir dans les équipements d'avenir pour dynamiser la recherche française et accélérer les découvertes
- Miser sur les équipements de taille intermédiaire

Projets financés

- Equipements mi-lourds (coûts d'acquisition compris entre 1 et 20 M€)
- Tous les domaines scientifiques sont concernés

Montant

- 1Md€ (dont ~60% non consommables, produisant des intérêts, et ~40% consommables) pour :
- Le financement des équipements
 - Le financement du fonctionnement des équipements

Calendrier

- Trois appels à projets :
- 2010 : **1er appel à projets – publié le 18 juin 2010 (200M€ + 200M€ non consommables)**
 - 2011 : 2ème appel à projets
 - 2012 : 3ème appel à projets



Equipements d'excellence caractéristiques

Périmètre

Volontairement large

- Inscription prioritaire dans les axes SNRI

ou

- Répond à un besoin en SHS
- Concerne toutes les disciplines

Financements

Equipements

- Acquisition des équipements matériels
- Constitution des équipements immatériels (ex: enquête et collecte de données)

et

Fonctionnement

- coûts d'exploitation
- Fluides
- Maintenance

Appels à projets « Santé et biotechnologie »

cohortes : AAP publié le 28 juin ; retour le 30 septembre

Infrastructures et démonstrateurs : AAP publié le 6 juillet ; retour le 6 octobre

Bio-ressources et démonstrateurs : AAP publiés le 29 juillet ; retour le 29 octobre

Enjeux

- Stratégie Nationale de Recherche et d'innovation en matière de santé et de biotechnologie
- Objectifs du Conseil Stratégique des Industries de Santé

Projets financés

3 volets :

- Cohortes (AAP publié)
- Infrastructures nationales biologie-santé et démonstrateurs ((AAP publiés)
- Projets de recherche en bioressources (AAP publié) ; biotechnologies et bio-informatique et nanotechnologies
(publication début septembre)

Montant

200 M€ pour les cohortes (non consommable) ; 900M€ non consommables, produisant des intérêts, et 450M€ consommables pour :

- Le financement des investissements
- Le financement du fonctionnement des équipements

Calendrier

- Cohortes : un unique appel à projets en 2010
- Autres volets : trois appels à projets (2010, 2011, 2012)



Santé et biotechnologies

Périmètre de l'appel à projets

Appel à projets Santé et biotechnologies :
1,55 Mds€

Financement de
cohortes

Infrastructures
nationales en
biologie/ santé

Démonstrateurs
préindustriels

Projets
de recherche en :
Biotechnologies et
bio ressources
Bio-informatique
Nano-
biotechnologies

200M€

Un AAP en 2010

1,350 M€

3 AAP : 2010, 2011, 2012

3 AAP : 2010, 2011, 2012



Santé et biotechnologies

Différence avec l'appel à projets Equipements d'excellence

Santé-biotechnologies

Equipements d'excellence

Taille
des projets

- Plusieurs millions d'euros, (sans limite supérieure)

- 1 - 20M€

Positionnement
du projet

- Infrastructures à vocation nationale, localisées ou distribuées, fournissant un accès et des services coordonnés à l'échelle nationale

- Infrastructures centrées sur un équipement, ouvertes à la communauté scientifique locale ou régionale



Santé et biotechnologies

Appel à projet « cohortes »

publié le 28 juin ; clôture le 30 septembre

Enjeux

- Garantir la pérennité du financement de cohortes en santé qui seront suivies sur une longue période (minimum 6 ans)
- Permettre d'optimiser les politiques de santé publique et les pratiques médicales

Projets financés

- Cohortes en population générale ou cohortes de patients
- Périmètre national ou composante de cohortes multinationales
- Nouveaux projets ou élargissement du périmètre de cohortes existantes
- Inscription dans la stratégie de l'alliance Aviesan
- Ouverture à des projets de recherche fédérateurs dans le cadre de partenariats publics, privés ou industriels

Montant

200M€ non consommable

Calendrier

un AAP (en cours)



Appel à projets « Laboratoires d'excellence »

publié le 31 juillet ; clôture le 9 novembre

Enjeux

- Renforcer le rôle et la visibilité internationale des meilleurs laboratoires français, dans toutes les disciplines et partout sur le territoire

Projets financés

- Laboratoire de très haut niveau scientifique ou ensemble de laboratoires, reconnus au niveau international
- Un portage par les établissements ou les regroupements d'établissement
- Une dimension recherche et une dimension formation

Montant

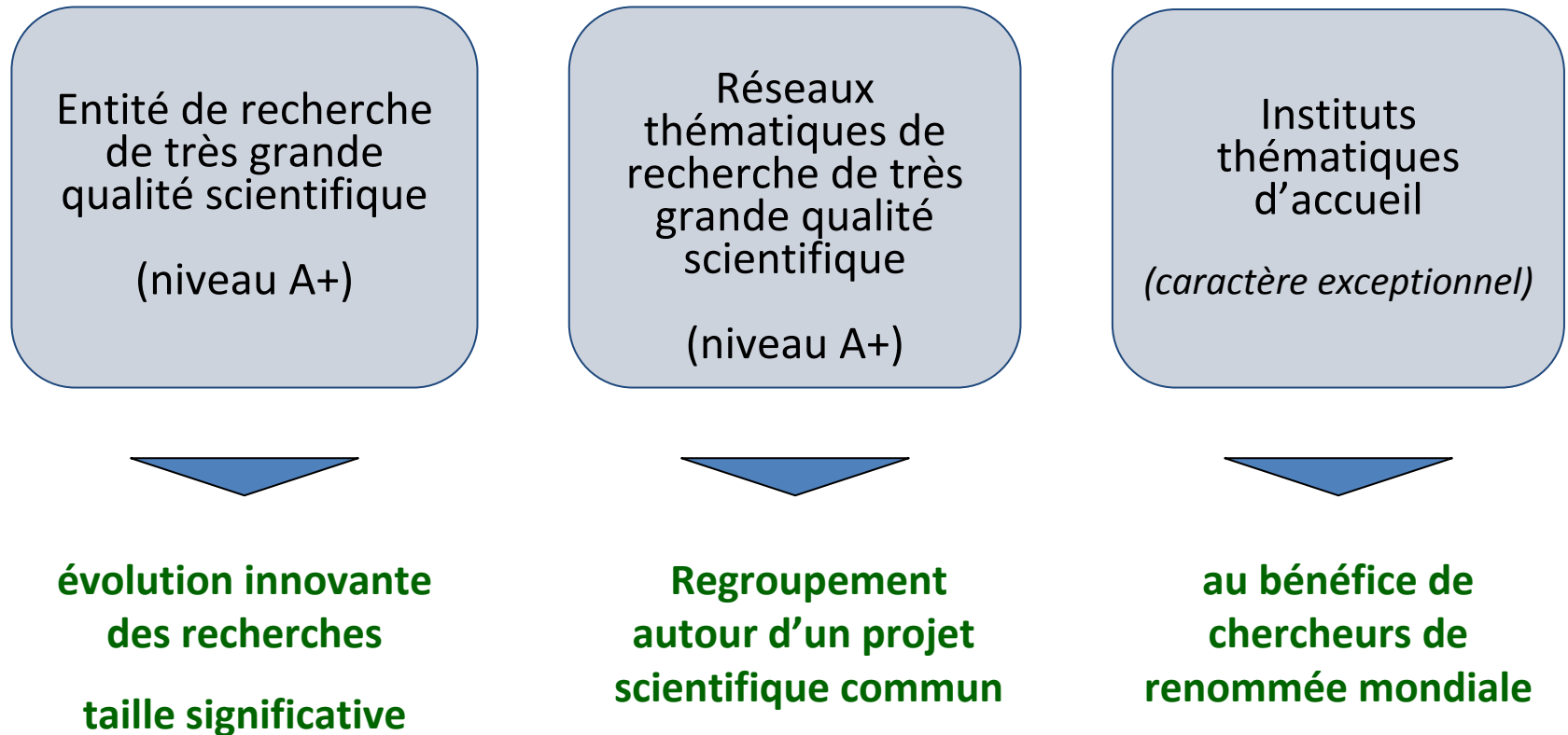
- 1Md€ - produit des intérêts pour assurer un financement dans la durée ; financement planifiés sur 10 ans, avec évaluation intermédiaire

Calendrier

- Lancement *fin juillet ; retour le 9 novembre*
- Articulation avec l'appel à projets « initiatives d'excellence »



Typologie des projets



Garantissant l'excellence des formations
Rôle moteur dans les masters et doctorats
Renforçant la dynamique des sites concernés



Appel à projets « Instituts hospitalo-universitaires »

publié le 31 juillet ; clôture le 5 novembre

Enjeux

- Développer la recherche biomédicale dans ses composantes recherche cognitive, translationnelle et clinique

Projets financés

- Création de 5 pôles d'excellence en matière de soin, formation et transfert de technologies dans le domaine de la santé
- Structures intégrées associant université, établissements de soin et organismes de recherche publique

Montant

850M€ :

- ~20% consommables : investissements immédiats
- ~80% non consommables : produit des intérêts pour assurer le fonctionnement dans la durée

Calendrier

- Retour des projets : *5 novembre 2010*



Appel à projets « Instituts de recherche technologique »

AMI publié le 30 juin ; retour le 10 septembre

Enjeux

- Faire émerger un nombre très restreint de campus d'innovation technologique de dimension mondiale, dont le cœur sera un institut de recherche technologique

Projets financés

- Regroupement de laboratoires publics et privés sur un périmètre géographique restreint et consacré à un domaine technologique d'avenir, intégrant formation, recherche et innovation
- Labellisation par un pôle de compétitivité

Montant

- 2Md€ (+1Md€ pour les « IEED ») :
- ~25 % consommables
 - ~75% non consommables : produit des intérêts pour assurer le fonctionnement dans la durée
 - Cofinancement privé significatif

Calendrier

- Phase préalable d'appel à manifestation d'intérêts (AMI)
- Lancement 1^{ère} vague appel à projet (AAP) : automne 2010
- Pas d'obligation de réponse à l'AMI pour candidater à l'AAP



Instituts de recherche technologique

Points communs et différences avec les Instituts thématiques d'excellence en matière d'énergies décarbonées

**Instituts
de recherche technologique**

**Instituts d'excellence
en énergies décarbonées**

Points
communs

Objectifs, modalités et critères de sélection similaires

Principales
différences

- 2Md€ pour 4-6 instituts
- Toutes filières hors énergie et climat
- Filières industrielles de dimension mondiale

- 1Md€, une dizaine d'instituts
- Filières énergétiques et climatiques
- Nouvelles filières à fort potentiel

**Des appels à projets, bâtis sur le même modèle
Un comité de pilotage ministériel commun**



Appels à projets « Fonds national de valorisation »

Enjeux

- Mieux valoriser les résultats de la recherche publique :
 - Mettre fin à la fragmentation actuelle sur un même site, professionnaliser, mieux financer la phase de maturation
 - Améliorer les synergies entre les acteurs locaux et nationaux travaillant sur une même thématique

Projets financés

- Volet local : «sociétés d'accélération du transfert de technologie» (SATT) : proximité, mutualisation, maturation
- Volet national : consortiums de valorisation thématiques : grappes de brevets, veille... ; participation au fonds « France Brevets »

Montant

- 1Md€
- Volet local : 900M€ - essentiellement pour apporter des fonds propres aux sociétés de valorisation, destinés principalement au financement de la maturation ; autofinancement à terme
 - Volet national : CVT 50 M€ ; France Brevets : 50 M€

Calendrier

- SATT : *Lancement 30 juillet 2010 ; retour 29 novembre*



Appel à projets « Initiatives d'excellence »

Lancement : mi septembre 2010

Enjeux

- Doter la France de 5 à 10 sites d'excellence capables de rivaliser avec les meilleures universités du monde

Projets financés

- regroupement, selon une logique de territoire, d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche et des organismes déjà reconnus pour leur excellence scientifique (présence de laboratoires d'excellence) et de formation
- Projet transformant

Montant

- 7,7Md€ - produit des intérêts pour assurer un financement dans la durée
- Soutien à chaque Idex : phase probatoire de 4 ans ; montants versés annuellement
- À l'issue de la phase probatoire : dévolution définitive de la dotation de référence

Éléments de calendrier

- Lancement : mi-septembre 2010
- La sélection s'appuiera notamment sur les résultats des appels à projets laboratoires d'excellence, IHU, IRT, SATT



Appel à projets «Instituts Carnot »

Enjeux

- Pérenniser et renforcer ce dispositif clé pour le développement de la recherche technologique en France, dont les premiers résultats sont très encourageants

Projets financés

- Laboratoire, groupe de laboratoires ou établissements s'engageant dans la recherche partenariale et collaborant efficacement avec des entreprises

Montant

- 500M€ - produit des intérêts pour renforcer l'abondement annuel des instituts, proportionnel aux recettes partenariales

Éléments de calendrier

- D'ici fin 2010 : abondement supplémentaire pour les 33 instituts Carnot labellisés en 2006 et 2007
- Début 2011 : AAP spécifique pour les Instituts Carnot labellisés à l'issue de l'appel à projets « Carnot2 », lancé à l'automne 2010

Consultez la rubrique « Investissements d'avenir » du site du Ministère de l'Enseignement Supérieur pour vous tenir informé du lancement des premiers appels à projets

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid23961/investissements-d-avenir.html>

The screenshot shows a Windows Internet Explorer browser window displaying the website [www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid23961/investissements-d-avenir.html). The page header includes the French Republic logo and the text "LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE" and "MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE". The main content area features a search bar and a navigation menu. The main article is titled "Investissements d'avenir : 22 milliards d'euros pour l'enseignement supérieur et la recherche" and includes a sub-header "vous êtes ici : Accueil > Dossiers thématiques > Investissements d'avenir". The article text states: "Ce nouvel espace, entièrement dédié au Grand emprunt et au programme investissements d'avenir, est un véritable guide pratique. Son contenu sera régulièrement mis à jour : vous pourrez suivre l'actualité du programme, trouver les informations pour vous aider à construire votre projet et poser des questions aux équipes du ministère. En ligne également : un glossaire, des fiches de présentation des actions... Le Programme investissements d'avenir ce sont 35 milliards d'euros, dont 22 milliards d'euros destinés à l'enseignement supérieur et à la recherche." Below the text is a video player showing a woman speaking, with the title "Enseignement supérieur et recherche : investir pour l'avenir". The video player includes a play button and a progress bar. The browser window shows the address bar with the URL and the page title "Investissements d'avenir : 22 milliards d'euros pour l'enseignement supérieur et la recherche". The browser interface includes a menu bar (Fichier, Edition, Affichage, Favoris, Outils) and a status bar at the bottom showing "Terminé" and "Internet".

Les appels à projets sont publiés sur le site de l'Agence nationale de la recherche

<http://www.agence-nationale-recherche.fr/investissementsdavenir/Appels-a-projets>

The screenshot shows a Windows Internet Explorer browser window displaying the ANR website. The page title is "Investissements d'Avenir - Appels à projets". The main content area features a large green heading "Initiatives d'excellence" and "Projets d'excellence". Below this, there is a section titled "Appels à projets Investissements d'avenir recherche" with a sub-heading "Tous les appels à projets seront publiés avant la fin de l'été et dans un délai resserré mais tout en prenant le temps de discuter avec les acteurs des projets les plus structurants pour le système d'enseignement supérieur et de recherche." The page lists several categories of projects: "Equipements d'excellence" (Cohortes, Infrastructures, Démonstrateurs, Biotechnologies et bioressources), "Instituts de recherche technologique", "Instituts d'excellence sur les énergies décarbonnées", "Fonds national de valorisation" (Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologie), "Initiatives d'excellence", and "Instituts Carnot". A green button labeled "Consulter les appels à projets" is visible at the bottom left of the main content area. The browser's taskbar at the bottom shows the Windows Start button, several open applications, and the system clock displaying 13:00.



Investissements d'avenir, mode d'emploi

Ce document contient des informations générales pour présenter les actions "Enseignement supérieur – Recherche" du programme "investissements d'avenir" à la communauté scientifique. Il s'appuie principalement sur les documents présentés au Parlement à l'occasion du vote de la loi de finances rectificatives 2010. Seuls les appels à projets, qui seront publiés par l'ANR et par arrêté du Premier ministre, définiront les modalités précises de mise en œuvre des actions.